

**Chammas & Marcheteau conseille Poppins
dans sa levée de fonds de 5 millions d'euros (Education/Santé)**

Chammas & Marcheteau a conseillé Poppins dans sa levée de fonds de 5 millions d'euros menée par un nouvel entrant Racine², fonds à impact de la MGEN, aux côtés des investisseurs historiques Eurazeo, Kurma Partners, BNP Paribas Développement, Bpifrance et le suisse Verve Ventures.

Fondée en 2018, Poppins développe des outils de suivi thérapeutique pour les enfants atteints de troubles du développement neurologique, en particulier les troubles dys.

Ce nouveau financement devrait permettre à la société, qui vise à rendre son programme thérapeutique scientifiquement validé accessible à tous les enfants dyslexiques., de renforcer son intégration dans les parcours de soins existants pour assurer une prise en charge optimale.

L'équipe de **Chammas & Marcheteau** était composée de **Nicolas Lecocq** (associé), **Romain Penloup** (counsel) et **Sandie Dion** (avocate).

A propos de Chammas & Marcheteau

Chammas & Marcheteau, société d'avocats indépendante, accompagne les entreprises et les fonds d'investissement dans leurs transactions et leur stratégie de développement en France et à l'international. Fort de plus de 60 spécialistes du droit des affaires, dont 16 associés, il propose à ses clients des expertises en Private Equity, Fusions-Acquisitions, Fonds et Services Financiers, Corporate, Fiscalité, Propriété Intellectuelle et Technologies de l'Information, Restructuration et Retournement, Droit Social, Immobilier ainsi qu'en Contentieux des Affaires.